



UNICEF | POUR CHAQUE ENFANT

unicef 

Excision

Un changement d'attitude commun met fin aux mutilations génitales féminines

Là où la mutilation génitale féminine est pratiquée, elle est établie comme une norme sociale. Dans certaines sociétés, elle peut même être une condition de mariage. Mais l'excision et les mariages précoces violent les droits humains et exposent les enfants à des risques majeurs. L'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population FNUAP réalisent un programme d'une ampleur sans précédent qui a permis de protéger des millions de filles au cours de ces dernières années. Depuis 2018, le travail a pour but, en se focalisant sur la sensibilisation, de convaincre les communautés de se détourner de ces pratiques néfastes.

Pourquoi les mères acceptent-elles que les filles qu'elles chérissent subissent l'excision – la torture qu'elles ont elles-mêmes endurée? Infiniment douloureuse et injuste, parfois mortellement dangereuse et illégale dans de nombreux pays, la mutilation génitale féminine (MGF) viole les droits humains de multiple manière. 200 millions de filles et de femmes sont

excisées aujourd'hui. Dans de nombreux cas, l'excision a été pratiquée au moyen de lames de rasoir et de couteaux, sans anesthésie et dans des conditions peu hygiéniques. Parmi les conséquences, il faut citer les douleurs à vie, les infections ainsi qu'un risque élevé de transmission du VIH, les complications à l'accouchement, la stérilité et les états dépressifs. Chez un cinquième des filles excisées, la MGF a été effectuée par des professionnels du domaine médical. Mais la «sécurité» ne doit en aucun cas justifier ces pratiques.

La MGF désigne les pratiques qui visent à modifier ou blesser les parties génitales sans raisons médicales. La MGF est profondément enracinée dans les normes sociales. Celui qui s'y oppose risque l'exclusion et la honte. De telles normes sont plus fortes que les lois et que la volonté d'épargner ce sort à ses propres filles.

L'UNICEF et le FNUAP s'emploient à diffuser des connaissances sur la santé et les droits humains. Bien que la MGF soit aujourd'hui en recul,

on estime qu'en raison de la croissance démographique, 68 millions de filles seront encore excisées d'ici à 2030.

A moins que les efforts pour mettre fin aux MGF soient intensifiés. L'UNICEF poursuit son action sans fléchir.

ÉTENDRE LES CONNAISSANCES: LE PROGRAMME DE L'UNICEF DANS SA TROISIÈME ÉTAPE

Pour mettre fin aux pratiques néfastes, l'UNICEF et ses partenaires informent sur les droits de l'enfant ainsi que sur la santé et la protection. Convaincre les collectivités d'abandonner ensemble les pratiques néfastes s'est avéré fructueux. Durant la troisième étape du programme de 2018 à 2022, l'UNICEF et ses partenaires s'emploient à renforcer les ressources mobilisées et les mouvements nationaux visant à mettre fin à ces pratiques. En Guinée, le projet soutenu par l'UNICEF appelé «Sukaku» attire l'attention sur les conséquences négatives de ces pratiques et plaide pour leur abandon.

Deux mères se mobilisent pour l'abandon: changement d'attitude au Burkina Faso

«J'ai marié une fille alors qu'elle avait 15 ans, c'était tout à fait normal chez nous», raconte Fadima Hama Dicko au Burkina Faso. Mais maintenant, elle plaide pour l'abandon des mariages précoces. Sa collègue de lutte, Adiatou Zané, a failli perdre sa fille de 14 ans à cause d'une grossesse précoce. «Nous savions quels tourments les très jeunes filles devaient endurer en tant qu'épouses, mais que pouvions-nous faire», demande-t-elle. Dans le cadre du projet «Sukaku» («enfance» dans la langue fulfulde) d'une ONG soutenue par l'UNICEF, elles ont compris clairement que les mariages précoces apportent aux filles et à la société davantage de préjudices que de bienfaits. Au cours du projet, des séances sont organisées avec les autorités religieuses et les chefs de tribus qui, grâce au respect et à la confiance dont ils jouissent, peuvent attirer l'attention sur les effets négatifs de ces pratiques.

Que fait l'UNICEF?

L'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population FNUAP apportent leur soutien à 17 pays africains pour mettre fin à la pratique des mutilations génitales féminines (MGF). Le programme allie des objectifs globaux et nationaux. L'UNICEF et le FNUAP informent sur les effets négatifs de la pratique et renforcent les capacités des communautés, des femmes et des filles à se positionner contre les pratiques néfastes. Près de 3,2 millions de filles et de femmes ont été protégées contre les MGF et ont pu recourir aux services spécialisés afin de traiter les complications qu'une excision peut entraîner. 31,6 millions de personnes appartenant à plus de 21 700 communautés dans 15 pays se sont prononcées publiquement contre la mutilation génitale féminine.



La mobilisation constante pour l'abandon de l'excision produit de premiers résultats au Burkina Faso. 76 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans sont excisées; en revanche, si l'on considère uniquement la frange la plus jeune, autrement dit la «génération des filles», la proportion s'est abaissée à 13 pour cent.

Les deux mères de 34 ans du village de Gotogou, dans la région sahélienne, se mobilisent aujourd'hui contre les mariages précoces et la mutilation génitale féminine. Elles vont de maison en maison, elles sont présentes au marché, lors de la prière du vendredi, lors des mariages et des baptêmes où elles informent les gens sur les effets négatifs des mariages précoces pour les filles. Au Burkina Faso, l'UNICEF et ses partenaires contribuent à protéger 1,5 millions d'enfants contre la violence, y compris contre les mariages précoces et les mutilations génitales féminines.

La MGF se fonde sur un rite: valeurs culturelles en Guinée

C'est en Guinée que la MGF est la plus répandue au monde, juste après la Somalie. 97 pour cent des femmes de 14 à 49 ans et 46 pour cent des filles de moins de 14 ans sont excisées. En Guinée, la mutilation génitale féminine fait partie d'un rite d'initiation. La pression sociale est forte et la crainte est très présente de ne pas pouvoir se marier sans être excisée. Les filles sont souvent excisées peu avant d'être mariées à un très jeune

âge. On pense que la pratique préserve la «pureté», la moralité, la chasteté et la fidélité. Dans la troisième phase de leur programme, l'UNICEF et le FNUAP apportent leur soutien au gouvernement pour améliorer la protection des filles, renforcer les bases légales, assurer une assistance aux filles menacées et excisées et instaurer des normes sociales favorables à l'abandon des MGF.

Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein

Pfingstweidstrasse 10, CH-8005 Zurich
Téléphone +41 (0)44 317 22 66
Fax +41 (0)44 317 22 77
www.unicef.ch
Compte postal 80-7211-9



unicef 
pour chaque enfant